



Consignes d'entretien et d'accès au terrain :

- 1) Je participe à l'entretien du terrain et réalise 1 à 2 fois la tonte par an et en binôme.
- 2) Je m'inscris sur le planning Google si possible la veille de mon arrivée.
- 3) J'ouvre et je referme la barrière d'accès après chaque passage.
- 4) J'ouvre le cadenas du câble d'accès au terrain et tourne les molettes après déverrouillage
- 5) Je coupe la clôture anti sangliers et je la remets en service à mon départ
- 6) J'ai mon attestation de suivi de formation de télé pilote à jour*
- 7) J'ai mon attestation de mon n° d'exploitant UAS à jour
- 8) Tous mes modèles (supérieurs à 800g) sont déclarés et immatriculés*
- 9) Je suis le premier arrivé, j'appelle la tour de contrôle du début d'activité en vol**
- 10) Je respecte les consignes de sécurité du terrain***
- 11) Je suis le dernier à partir, j'appelle la tour de contrôle de la fin d'activité en vol**
- 12) respecte les zones de vol et interdiction de sur voler le terrain des gens du voyage

* Article 16 bis du règlement intérieur

** Article 16 ter du règlement intérieur (numéro à contacter: **01.64.14.27.36** ou **01.64.14.27.37**)

*** Article 40 à 61 du règlement intérieur

Date : ____/____/____

Nom : _____

Signature

*Par la signature de la présente feuille d'émargement,
Je reconnais avoir pris connaissance de l'intégralité du règlement intérieur du SFPAM.
Je reconnais être informé(e) qu'en cas d'accident lié au non-respect dudit règlement, je ne pourrai me décharger de ma propre responsabilité et mettre en cause celle des dirigeants du club.*